VERTIKAL ENDUIPAT G+

CONÇU & FABRIQUÉ EN EUROPE

→ DÉSIGNATION

ENDUIT FIBRÉ EN PÂTE POUR FAÇADES, SOUPLE, GRANITÉ ET STRUCTURÉ

→ CLASSIFICATION

AFNOR NF EN 16566 : $G_3S_4V_3W_3A_0C_0R_0$

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Présentation : Pâte.Teinte : Blanc.pH : 8,5-9,5.

• Granulométrie: 1500 à 2000 microns.

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

• En extérieur.

SUPPORTS

- Tous types d'enduits et supports structurés bruts ou recouverts d'une ancienne peinture.
- Anciens fonds peints en films minces, absorbants et bien adhérents.
- Briques, pierres, béton, béton banché, béton cellulaire, blocs de béton, parpaings.

→ ASSURANCE

VERTIKAL ENDUIPAT G+ est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.





PROPRIÉTÉS

- Idéal pour rénover, garnir et aplanir les défauts ponctuels des façades.
- Prêt à l'emploi, fibré, texturé et résiné.
- Bon pouvoir garnissant, permet de conserver un aspect rugueux et texturé tout en évitant les effets lisses.
- Haute adhérence, possibilité de redoubler frais sur frais.
- Applicable sur surfaces planes en une seule passe jusqu'à 4 mm d'épaisseur.
- Applicable sur surfaces à reliefs en passes successives jusqu'à obtention de planéité.
- Peut être grésé à la taloche plastique pour obtenir un aspect gratté.



MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Elle devra se faire conformément au DTU 59.1 et 42.1 en vigueur.
- Préparation des fonds : Les fonds doivent être propres, durs, cohérents, sains, secs, exempts de gras, absorbants et bien adhérents.
- Les fonds affaiblis, pulvérulents ou poudreux seront préalablement grattés et éliminés, puis consolidés avec le durcisseur de fonds **VERTIKAL FORTIF 617 S**.

NETTOYAGE

À l'eau.

APPLICATION

- Produit en pâte prêt à l'emploi. Ne pas diluer.
- Déposer le **VERTIKAL ENDUIPAT G+** à la taloche inox ou à la lame à enduire.
- Après application, possibilité de gréser à la taloche plastique pour uniformiser la planéité.
- Ne pas appliquer en couche fine (surfaçage ou ratissage inférieur à 2 mm).
- Ne pas appliquer sur des fonds bloqués aux revêtements souples, gelés ou surchauffés.
- Ne pas appliquer sur surfaces horizontales ou en sous-face de balcon.

RECOUVREMENT

- Après séchage complet, imprimer avec le VERTIKAL PRIM+ A ou le VERTIKAL CT.
- Il est recommandé d'utiliser du **VERTIKAL CT** pour éviter ou atténuer, phénomène de spectre, différence de brillance, nuance de teintes, générés par les différences de reliefs ou de matériaux.
- Le **VERTIKAL ENDUIPAT G+** peut être recouvert après séchage complet et application du primaire par les revêtements de la gamme VERTIKAL*.

CONSOMMATION

- Environ 1,5 à 2 kg/m²/mm d'épaisseur.
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité du support.

SÉCHAGE À 20 °C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

• Environ 5 à 6 heures par tranche de 2 mm suivant les conditions climatiques.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

• Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre agréé. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.



